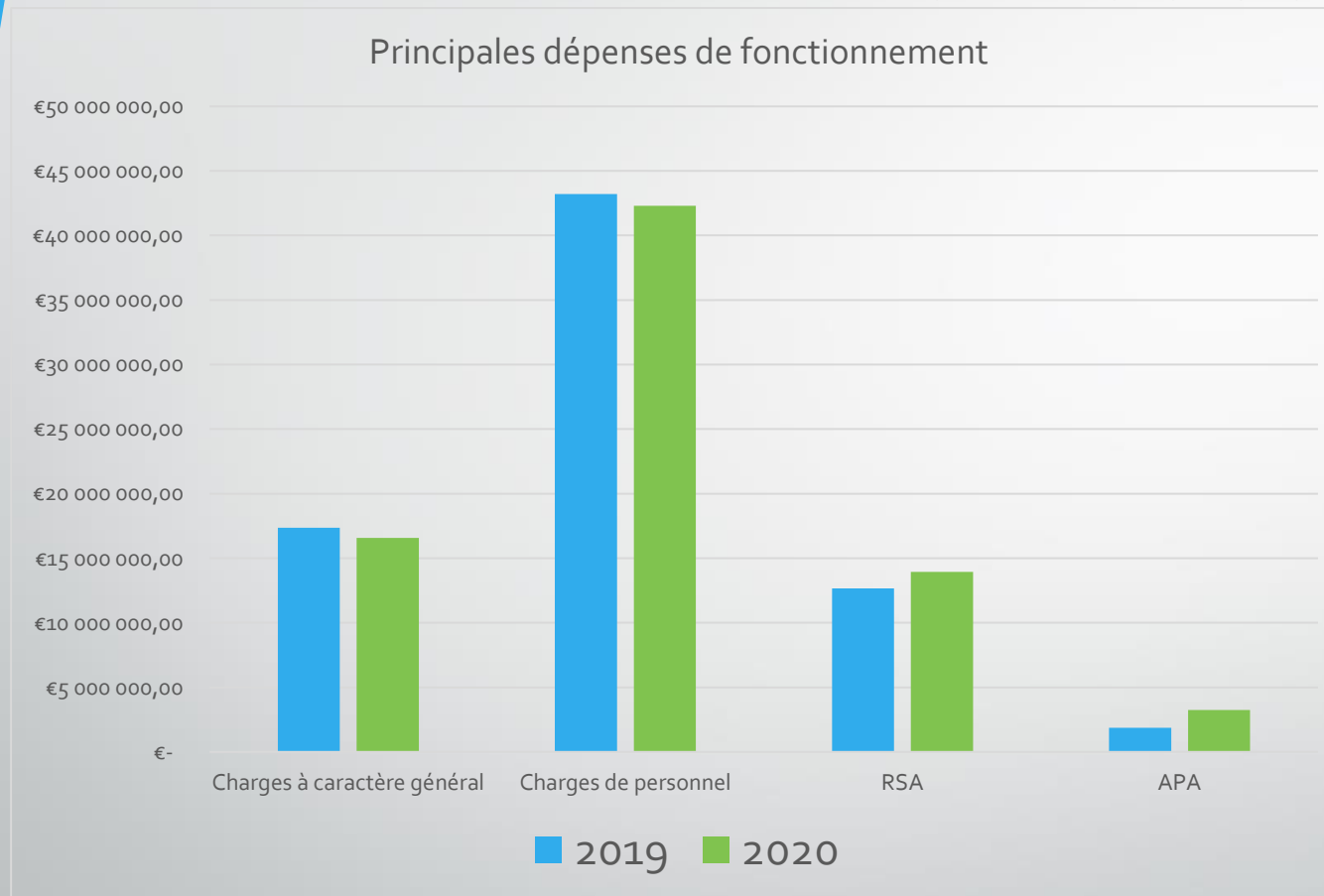




Orientations budgétaires 2021

En 2020, des charges globalement maîtrisées



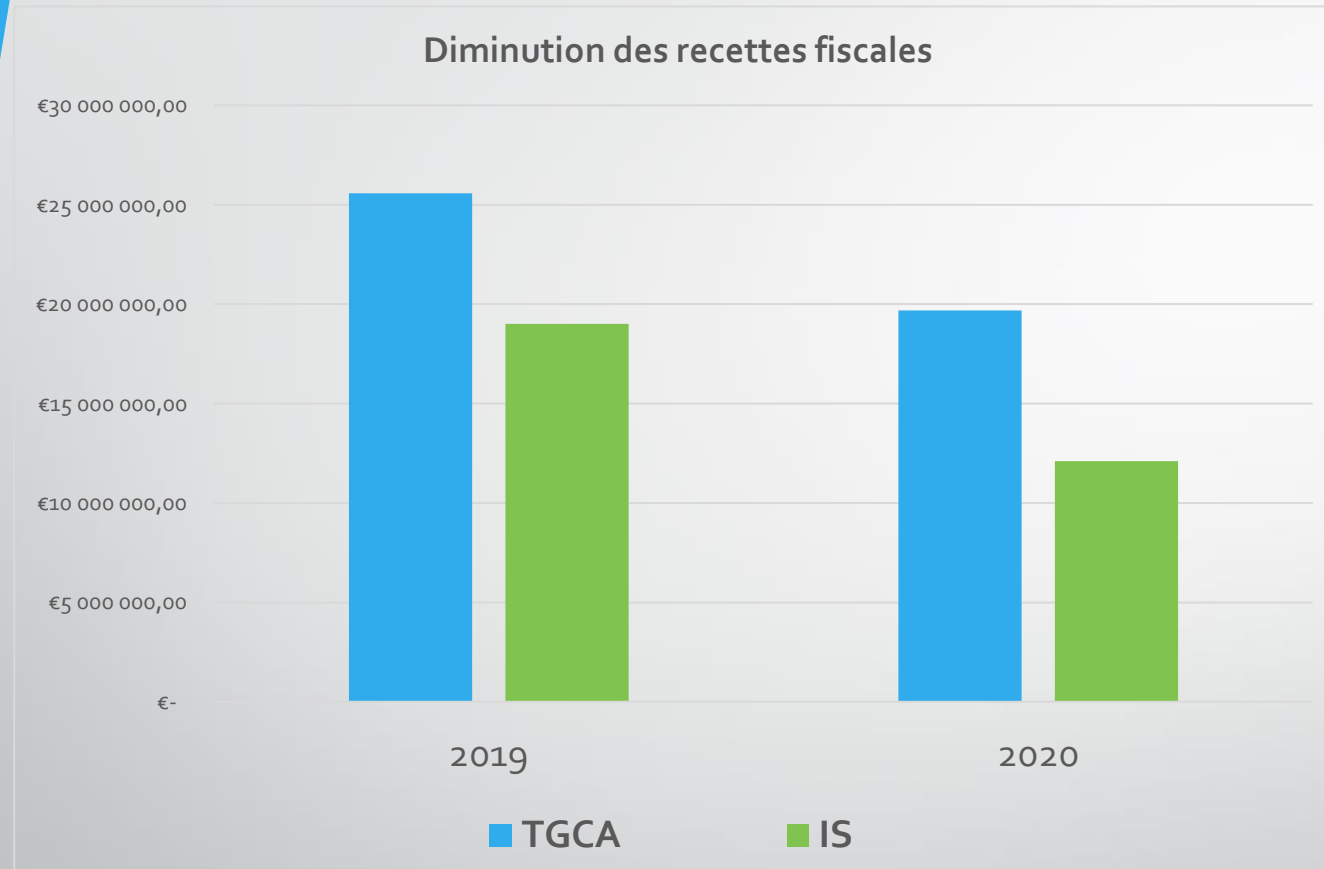
Globalement les charges de fonctionnement sont maîtrisées.

Les masses de charges à caractère général et salariales sont quasiment les mêmes.

En revanche, le RSA et l'APA font apparaître un rebond sur 2020.

En l'absence de validation du compte administratif qui se tiendra avant la fin du premier semestre, nous savons néanmoins que les **résultats 2020** sont excédentaires.

Impact sur les recettes fiscales

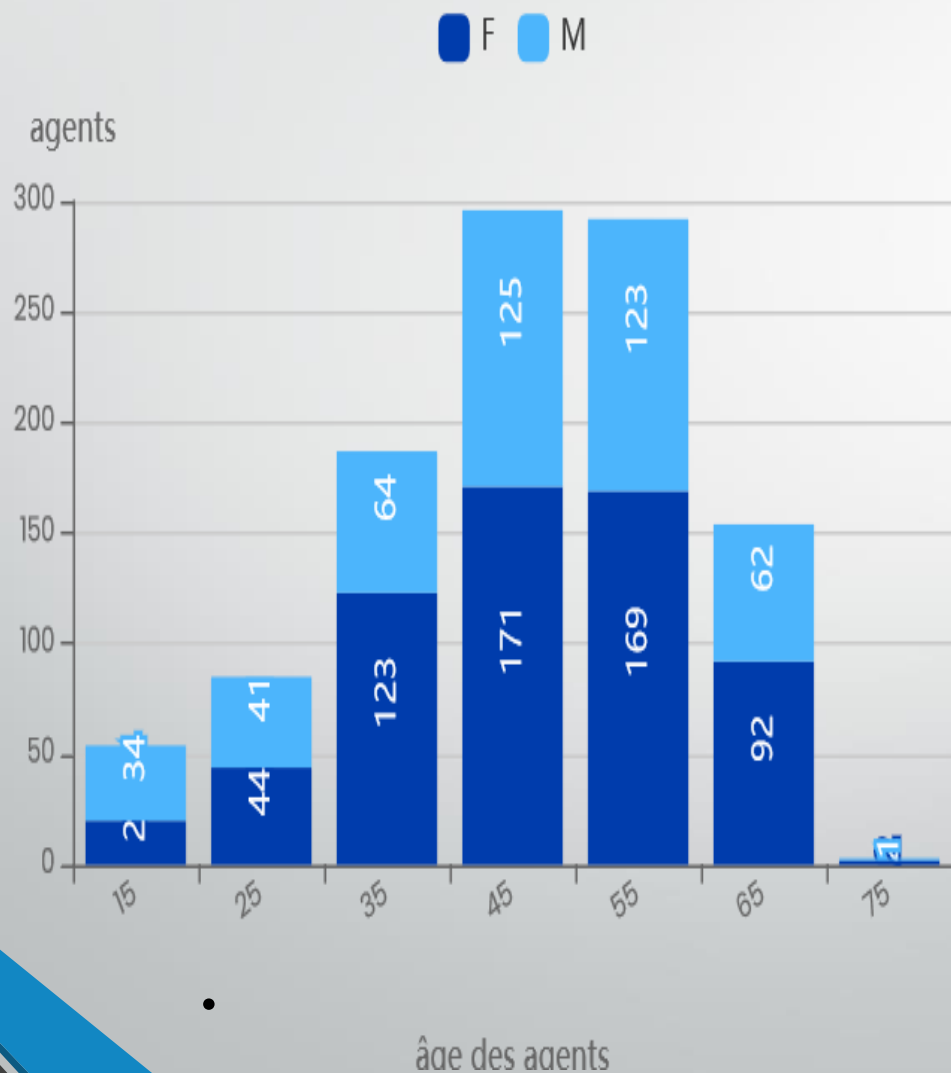


Sur la période 2019 – 2020, la TGCA et l'IS ont subi l'impact de la pandémie.

Cette diminution des recettes fiscales induit une maîtrise des charges de fonctionnement.

Afin de préserver son **autofinancement**, la collectivité doit poursuivre ses efforts pour que les recettes soient toujours supérieures aux dépenses.

Des perspectives encourageantes



La tranche 60 – 65 ans laisse apparaître que sur les 5 ans à venir, une centaine de départs à la retraite sont à prévoir.

Cela permettra de contenir l'évolution de la masse salariale tout en respectant les évolutions de carrière des agents.

Un programme d'investissement 2021 – 2023 ambitieux mais réaliste

2021

153 millions d'euros

2023

Des crédits de paiements
prévues pour

2021 → 37,3 M€

Les principales dépenses d'équipement sur la période 2021 - 2023



Etablissements scolaires

41,2 M€



Travaux routiers

9 M€



Eclairage public

5,13 M€



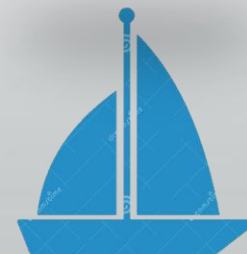
Equipements sportifs

25,5 M€



Tourisme

5,5 M€

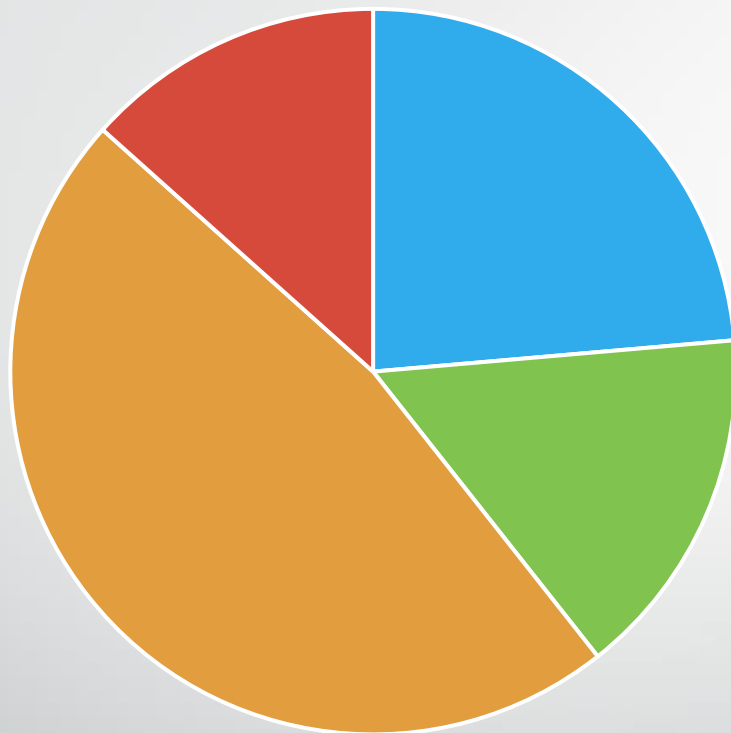


Aménagement
Fond de Mer

11,4 M€

Nos projets sont bien cofinancés

Mode de financements des projets



■ Emprunt ■ Autofinancement ■ Subventions ■ Autres recettes

En 2021, les **subventions** représentent 47% des recettes d'équipement soit près de 30 millions d'euros et **l'autofinancement** 16% soit 10 millions d'euros.

En 2021, la collectivité mobilisera **l'emprunt AFD** de 15 millions d'euros pour ces investissements.

Subventions Etat et Fonds Européens

Typologie des subventions



■ Fonds européens ■ Subventions Etat

Sur la période 2021 – 2023, les subventions représentent 92 Millions d'euros.

Les **Subventions Etat** s'élèvent à 47 millions d'euros soit 51% des subventions

Les **Fonds européens** représentent 45 millions d'euros soit 49% des subventions.

La financement du PPI

Le reste à charge pour la Collectivité

65,4 M€

Un reste à charge financé par :



- **L'autofinancement**
- **Le prochain PO FEDER 21 – 27**
- **L'emprunt**

En 2021, poursuivre le développement du territoire malgré la crise

Requalification & modernisation des espaces publics

Accompagnement des entreprises & des filières

Promotion du territoire

Nouveaux appels à projets

Diversification de l'offre touristique

En 2021, accompagner les plus fragiles

Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté

Innovation sociale

Plan Territorial d'Insertion

Schéma d'accueil « petite enfance »

Relais & Maisons d'Assistantes Maternelles

En 2021, agir pour la réussite des Saint-Martinois

Construction/rénovation de 2 collèges

Pacte d'Investissement dans les Compétences

Dispositif Cadre Avenir

25,5 M€ pour les équipements sportifs

Labélisation des MSAP « Maison France Services »